

LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE AVRIL 2017 – N° 35



LE MOT DU MAIRE – Pierre RECOUR

La démocratie est-elle en danger ? C'est la question que je me pose lorsque j'observe les « coups bas » qui fusent de toute part en reléguant aux calendes grecques ce qui devrait être l'essentiel des campagnes présidentielles et de l'avenir de notre pays à savoir les programmes des divers candidats.

Une presse, notamment télévisuelle, qui se délecte dans ce climat nauséabond au point de jeter le doute et le pessimisme chez les électeurs qui risquent de se démotiver en préférant l'abstention.

Des médias qui font leur propre sélection des candidats qu'ils vont mettre en avant en faisant abstraction des autres postulants remettant ainsi en cause la démocratie si chère à notre liberté.

La liberté d'information doit être une règle intangible à condition qu'elle ne soit pas rendue tendancieuse par omission.

J'aurais pu, comme un certain nombre de mes collègues maires, admettre cet état de fait sans réagir pour ne pas froisser quelques instances politiques, mais j'ai préféré m'élever contre ce dictat médiatique en donnant ma signature à un candidat de l'ombre M. François ASSELINEAU.

Si son intégrité apparente m'a séduit, cette démarche n'est pas un soutien à toutes les idées de son programme mais uniquement un réel soutien à la démocratie qui donne aux postulants la possibilité de s'exprimer et d'être écouté.

Cette démarche, je la considère comme une incitation à vous engager concrètement par le vote du candidat que vous aurez librement choisi les dimanches 23 avril et 7 mai prochains.

Ce droit de vote, si chèrement acquis et envié par bon nombre de pays, est la base de notre démocratie qui nous engage sur l'avenir de notre pays.

AGENDA

COMPTAGE DE LA FAUNE

Ce printemps, des comptages nocturnes de la faune sauvage vont être réalisés par les chasseurs. Le circuit concernant la commune de Saint-Jean-de-Sixt et des Villards-sur-Thônes se fera le mercredi 22 mars et **LES MARDIS 28 MARS, 04 ET 11 AVRIL, DE 22 H A MINUIT ENVIRON**. Une voiture équipée d'un projecteur sillonnera les routes et chemins en éclairant les champs alentours. Cette opération, réalisée par accord préfectoral, menée depuis une quinzaine d'années permet à l'association de chasse de mieux connaître l'évolution quantitative de la faune sauvage sur notre territoire.

CLUB DE L'AMITIÉ

Les Aînés de Saint-Jean-de-Sixt vous invitent à leur traditionnelle « *journée de printemps* » le **DIMANCHE 02 AVRIL 2017**, à la salle polyvalente. A partir de 10 h, vente de pâtisserie, buvette. A 14 h 30, début du concours de belote (1 lot par joueur). Et à 19 h 30, repas suivi du tirage de la tombola.

L'ARC EN CIEL

L'association Arc en Ciel au Lachat organise une session « Mieux comprendre l'économie », **DU 9 AU 12 AVRIL 2017**. Qu'est-ce que l'économie ? Que nous disent les économistes sur les grands problèmes actuels ; chômage, pauvreté, inégalité, contrat de travail, protection sociale... Voilà les réflexions qui seront abordées avec François JEGER, économiste à l'INSEE, auteur de « chiffres et citoyenneté » ; Gratuit pour les habitants de Saint-Jean-de-Sixt, 40 € pour les non-résidents.

Inscriptions (places limitées) auprès de : francois.jeger@orange.fr

AJAVA

A peine le printemps pointe son nez... et déjà les jardiniers s'impatientent. Mais s'il est encore un peu tôt pour semer ou repiquer, il est temps pour l'association AJAVA (Association des Jardiniers Amateurs de la Vallée des Aravis) de se réunir pour son Assemblée Générale annuelle.

Elle se tiendra le **MARDI 4 AVRIL 2017 à partir de 20 h à la salle Polyvalente de Saint-Jean-de-Sixt.**

Au programme, le classique rapport moral de l'année écoulée et les projets de l'an à venir ainsi que le bilan de trésorerie.

Nous débattons surtout des projets de jardinage avec un témoignage d'expérience de « jardin en lasagne » ou du fonctionnement annuel d'une butte de permaculture.

La grainothèque de l'association sera à la disposition des participants pour récupérer des graines pour son jardin ou en apporter pour enrichir la collection.

Une projection de photos vidéo sur la vie de l'association durant l'année 2016 animera la soirée.

Un pot de fin de soirée accompagné de pâtisseries « jardinière » clôturera la séance. Ce sera aussi l'occasion d'acquitter la cotisation fixée à 10 €.

La soirée est ouverte à tout le monde, adhérents ou non, permettant de découvrir le fonctionnement et l'intérêt de l'association pour les jardiniers.

LOTO DU GROUPE FOLKLORIQUE

Le groupe folklorique « Lou Saint-Jeandais » organise son traditionnel loto le **SAMEDI 8 AVRIL à la salle des fêtes des Villards sur Thônes.** Quelques infos utiles :

- ouverture des portes à 19 h 30 et début des parties à 20 h 30 précises ;

- 20 € les 3 cartons obligatoires par personne à partir de 11ans ;

- 7 € le carton obligatoire de 6 à 10 ans ;

- préventes disponibles chez Contat tabac à partir du 31 mars. (une prévente à 20 € donne droit à 4 cartons au lieu de 3) ;

- buvette et petite restauration sur place.

De nombreux lots sont à gagner ; nous vous attendons nombreux !



A.S.A. TOUS A VOS BASKETS !

Les beaux jours reviennent... L'ASA reprend ses activités extérieures. Pour tout savoir sur nos activités de plein air, nous vous invitons à une REUNION D'INFORMATION ET D'INSCRIPTION POUR LA SAISON 2017 :

JEUDI 06 AVRIL 2017, à la salle polyvalente de Saint-Jean-de-Sixt, à 20 h.

Déjà quelques infos :

Marche rapide : début le MERCREDI 29 mars sur le parking des tennis à St-Jean, à 18 h 45.

Randonnée : début le SAMEDI 1^{er} avril, sur le parking des tennis à St-Jean, à 8 h 30.

Course à pied LIEVRES : démarrage le MERCREDI 19 avril, sur le parking de l'école de St-Jean, à 19 h.

Course à pied TORTUES : idem avec parcours différents.

Marche séniors : démarrage le LUNDI 15 mai, devant l'Office du Tourisme de St-Jean, à 14 h.



N'hésitez pas à venir nous rencontrer !!! On vous attend

ELECTIONS

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES :

Les élections présidentielles ont lieu pour le 1er tour le **23 avril** et pour le 2ème tour le **07 mai 2017**. Le bureau de vote est situé dans les locaux de l'école « les philosophes », de 8 h à 19 h sans interruption.

Pour pouvoir voter, il vous faudra présenter **OBLIGATOIREMENT** une pièce justifiant de votre identité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, permis de chasse...).

Si vous êtes absents à ces dates, vous avez la possibilité de voter par procuration. Pour cela, vous devez vous rendre, dès à présent, en gendarmerie, avec votre carte nationale d'identité. Un formulaire est à remplir. Vous devrez préciser et connaître l'identité exacte de la personne mandatée (nom de jeune fille si c'est une femme mariée, prénom, date et lieu de naissance). Ce mandataire doit obligatoirement être inscrit sur la liste électorale de Saint-Jean-de-Sixt.

DON DU SANG

Une collecte est organisée le **LUNDI 24 AVRIL 2017**, de 7 h 30 à 10 h, à la salle des fêtes de LA CLUSAZ.

VIDE TON GRENIER – REMPLIS TON JARDIN

L'Association des Parents d'Elève de Saint-Jean-de-Sixt organise **DIMANCHE 14 MAI 2017** la 1^{ère} édition "*Vide ton Grenier – Remplis ton Jardin*".

Cette manifestation se déroulera au centre du village et comprendra un vide grenier de particuliers et une vente de fleurs et plants de légumes à repiquer, échanges de graines avec l'AJAVA, ateliers causeries sur le jardinage, animations pour les enfants, balades à dos d'ânes, petite restauration...

Si vous souhaitez participer au vide grenier ou commander vos plants de légumes et fleurs des bulletins d'inscription sont à dispositions à l'Office de Tourisme.

Pour plus d'informations:

- sur le vide grenier contacter Fanny BASTARD-ROSSET au : 07 77 84 45 99

- sur l'exposition jardinage contacter Monique BASTARD-ROSSET au : 06 13 79 11 12

DIVERS

UNE ENVIE DE JARDINER ?

Vous vivez en appartement et n'avez pas de petit bout de terre à cultiver ?

Rejoignez les membres de l'association « Les jardins de la chapelle ». Des parcelles de jardin sont actuellement disponibles. Pour tous renseignements appeler le : 04 50 02 71 77 ou 06 11 65 71 37

INSCRIPTION A L'ÉCOLE

L'inscription à l'école pour la prochaine année scolaire doit se faire auprès de la Directrice Madame LORION. L'inscription concerne :

- les enfants nés en 2014 (1ère année de maternelle),
- les nouveaux résidents (maternelle et élémentaire).

Téléphoner pour prendre RDV au 04 50 02 35 43.

Documents à fournir :

- un justificatif de domicile,
- le livret de famille,
- le carnet de santé,
- un certificat de radiation si enfant déjà scolarisé.

LA BIBLIOTHÈQUE « SAINT JEAN BOUQUINE »

Elle vous accueille tous les mardis de 16 h à 18 h, le vendredi de 17 h à 19 h, ainsi que les dimanches 9 et 23 avril 2017.

Un atelier « *découverte broderie* » est organisé le **VENDREDI 07 AVRIL**, de 15 h à 18 h pour une initiation au point de croix.

JOURNAL DE LA MUNICIPALITÉ

LA DERNIÈRE SÉANCE

Lors de sa dernière séance, le Conseil Municipal a :

- décidé de solliciter auprès de notre député Lionel LARDY, l'attribution d'une subvention de 5 000 € au titre de la réserve parlementaire afin de financer une partie des travaux hydrauliques du chemin de la Ruaz ;
- pris connaissance des arrêtés préfectoraux autorisant les systèmes d'assainissement des communes de La CLUSAZ et du GRAND BORNAND ainsi que des dossiers techniques s'y rapportant ;
- pris connaissance que la commune a perçu une subvention de 12.637,78 euros du Conseil Départemental au titre du Fonds Départemental des Territoires (FDDT) pour le financement des études menées dans le cadre de l'aménagement du centre-village ;
- pris connaissance que dans le cadre du contentieux introduit par la SEMCODA (refus de permis de construire pour 69 logements), le Tribunal Administratif de Grenoble, par jugement en date du 9 février 2017, a rejeté la requête du demandeur ;
- émis un avis favorable à l'attribution d'une subvention communale à l'association DAA qui organise chaque été des camps itinérants pour les jeunes de 9 à 18 ans de la communauté de communes de la vallée de Thônes ;
- refusé (8 voix contre, 1 voix pour, 1 abstention et 2 bulletins blancs) à une société d'organiser des soirées sur un terrain familial situé en zone N du PLU (soirée sous tipi, repas...) ;
- décidé de s'associer à la SPL « O des Aravis » afin de conclure un marché groupé pour les travaux de renforcement hydraulique dans le secteur du chemin de la Ruaz ;
- signé un contrat de prestations de services avec le cabinet AURFASS pour l'assistance de la commune dans le cadre de la consultation d'un marché des assurances de la commune pour les années 2017 à 2019 pour un montant de 2 500 € H.T. ;
- signé un contrat avec le groupement URBATHEMES /ARCHITHEMES/BERAUD pour la réalisation d'une mission d'études de phase « avant-projet » (AVP), concernant l'aménagement d'une nouvelle entrée/sortie de village sur la RD12, l'aménagement de la route du Crêt et l'aménagement d'un parking de 40 places entre le chemin des chapelles et la Mairie, pour un montant de 10 125 € HT ;
- décidé de se porter acquéreur de terrains à proximité du pont des Lombardes afin de procéder à son élargissement ;
- décidé de s'opposer au transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme, à la Communauté de Communes des Vallées de Thônes.

Le compte-rendu intégral du conseil municipal est à votre disposition en Mairie.

FUITE D'EAU

Désormais, en cas de fuite d'eau, vous devez joindre les services techniques de la société :

- « Ô des Aravis » au 04 50 10 10 70.

